

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°350 | Décembre 2017



DOSSIER

La mairie : services administratifs (suite)

ZOOM



Marché de Noël

Pour la troisième année, La Bresse va s'illuminer pour accueillir le marché de Noël au cœur de la ville. Les chalets formeront un village sur la place du Champstel, au pied du sapin de Noël. Vous pourrez y découvrir des producteurs et des artisans d'ici et d'ailleurs... de quoi vous donner des idées cadeaux dans une ambiance conviviale autour de la chaleur des torches norvégiennes !

Horaires d'ouverture :

9, 10, 16, 17, 23 et 24 décembre : samedi 10h à 19h et dimanche 10h à 18h

Du 25 au 31 décembre : lundi 25 de 10h à 18h, du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche 31 de 10h à 18h.

Du 1^{er} au 7 janvier : du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

Samedi 9

- De 15h à 17h, atelier de décorations de l'Avent avec «Arum de fleurs», téléthon, distribution de lampions...
- À partir de 16h, maquillage pour enfants, défilé de saint Nicolas, feux de bengale...

Dimanche 10

- Atelier de décorations de l'Avent de 10h à 12h avec «Arum de fleurs»

Dimanche 17

- Tout au long de la journée, présence des mascottes Olaf et Sven.
- Concert de l'Avent avec la chorale «La Boite à Chansons» dès 17h30.
- Ouverture exceptionnelle des commerces

Cette année, les Commerçants Bressauds jouent le Père Noël



les 16 et 17 décembre,
les cadeaux, les restos,
c'est remboursé* !!

1000 Euros
de Dotations



* Soies forme de bons d'achats (x5 mis en jeu), à hauteur de 200 E maximum par gagnant, par tirage au sort le 17 Décembre à 19 H sur le marché de Noël
Carte à compléter, justificatifs à présenter
Conditions et liste des commerçants participants affichés au chalet du Marché de Noël

Samedi 23

- À 18h, lâcher de lanternes blanches.

Dimanche 24

- De 10h à 12h et de 14h à 16h présence du Père Noël pour réaliser des portraits seul ou en famille. (Photo gratuite)

Mardi 26

- Dès 16h, à la Maison de La Bresse, venez réaliser vos cartes de vœux personnalisées ou votre cadre photo en carton, origami...
- Soirée animée par le groupe «Ceci-Cela». Accueil des vacanciers.

Mercredi 27

- À 14h, atelier sucré pour les gourmands. Vous connaissez les traditionnels gâteaux de Noël ? Alors rendez-vous pour le façonnage et la dégustation des bredelas de Noël, avec Cook Event.
- À 16h30, à la Maison de La Bresse, lecture de contes de Noël pour enfants au milieu.

Jeudi 28

- De 15h à 18h, dessinez vos vacances à La Bresse et repartez avec votre dessin imprimé sur le support de votre choix (puzzle, mugs - quantités limitées)
- À 18h30, spectacle de patinage contemporain avec la troupe professionnelle «Patin'air» à la Halle patinoire.

Vendredi 29

- Dès 16h, à la Maison de La Bresse, venez réaliser vos cartes de vœux personnalisées ou votre cadre photo en carton, origami...

Dimanche 31

- À 17h, lâcher de lanternes blanches.

Mardi 2

- Dès 16h, à la Maison de La Bresse, venez réaliser vos cartes de vœux personnalisées ou votre cadre photo en carton, origami...
- Soirée animée par le groupe «Ceci-Cela». Accueil des vacanciers.

Mercredi 3

- De 15h à 18h, dessinez vos vacances à La Bresse et repartez avec votre dessin imprimé sur le support de votre choix (puzzle, mugs - quantités limitées)

Jeudi 4

- À 16h30, à la Maison de La Bresse, lecture de contes pour enfants au milieu d'une forêt reconstituée.
- Dès 17h, après une journée sur les pistes, rendez-vous pour un après-ski salé avec lard grillé, tartes flambées au munster ou bargkass... Soirée animée par le chanteur «El Nino Solo»

Vendredi 5

- Dès 16h, à la Maison de La Bresse, venez réaliser vos cartes de vœux personnalisées ou votre cadre photo en carton, origami...

Samedi 6

- Dès 17h, pour finir les vacances, rendez-vous pour un apéritif salé avec lard grillé, tartes flambées au munster ou bargkass... Soirée animée par le groupe «M. Franck»

Sans oublier les balades à poneys, avec l'écurie du champs du vent de Thiéfosse, les 9, 10, 16, 17 et 27 décembre. (2€)

*N'hésite pas à venir poster ta lettre au Père Noël !
Une boîte aux lettres géante sera installée au centre du marché.
Je me ferai un plaisir de venir déposer tes cadeaux au pied du sapin !*



Animations gratuites et ouvertes à tous...

EDITORIAL



“ Chers Bressaudes et Bressauds,

Déjà décembre, une année qui se termine, période de grande activité avec les illuminations et les nombreux petits chalets de Noël implantés place du Champstel, qui donnent à nos rues une ambiance de fête et concourent à donner aux enfants bressauds des rêves de cadeaux. C'est une mobilisation de la ville, des associations et des commerçants pour y créer des animations qui renforcent l'attractivité du cœur de notre commune.

Mais je n'en n'oublie pas pour autant le quotidien et l'activité de l'équipe municipale, comme la visite de la commission des affaires économiques qui est allée à la rencontre de deux entreprises locales, la société Prime et les Transports Rochatte.

J'aimerais revenir sur une journée que beaucoup d'entre vous attendent tous les ans, le repas des aînés qui s'est déroulé, il y a quelques semaines déjà, à la Halle du complexe des Proyes. Environ mille invitations ont été envoyées et un peu plus de cinq cents personnes ont répondu présents et sont venus partager ce moment de convivialité autour d'un très bon repas et esquisser quelques pas de danse. À en croire beaucoup d'entre vous, une journée réussie et j'en suis très heureux.

Mais tout ne se déroule pas toujours aussi bien et c'est bien désolant. En effet, des dégradations importantes ont encore été commises lors du dernier Bal de Classe (après celles sur le site de Grosse-Pierre lors du feu de la Saint-Jean, celles constatées à l'Espace Famille, dans les refuges). Cela n'est pas acceptable, et les agissements de ces trublions demandent bien sûr réparation, les services de police y veilleront.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, de nombreux enfants sont venus s'associer à cette commémoration des anciens combattants, en déposant des gerbes de fleurs sur le Monument aux Morts, geste apprécié de tous, et je les en remercie.

Un nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a été mis en place, et je voudrais remercier tous ces collégiens qui s'investissent et qui ne manqueront pas de discuter des projets qu'ils veulent mettre en place. Faire partie d'un CMJ, c'est très formateur.

Un jeune sportif bressaud, Titouan Perrin-Ganier, s'est illustré très récemment en devenant champion du monde de VTT Cross-Country Eliminator XCE, épreuve qui se déroulait en Chine. C'est toujours une grande joie et une grande fierté de voir un de nos sportifs locaux gagner un tel titre, après avoir remporté les titres de champion de France et d'Europe. Sincères félicitations à Titouan.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de Noël et de fin d'année dans la chaleur de vos familles.

Bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse



SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-04

ACTUALITÉS P. 05-09

CINÉMA P. 09

OTL P. 10-11

TRIBUNE P. 12

DOSSIER P. 13-20

La mairie : services administratifs (suite)

DANS LE RÉTRO P. 21-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°350

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Décembre 2017

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Finances

Tarification et modalités affouage 2018

(3 stères façonnés par ménage ou un lot de bois en long de 8 m³ maxi)

Stère non transporté : 51,50 € le stère HT (en 2017 : 49,50 €)

Bois de chauffage en grumes : 36,00 € le m³ HT (en 2017 : 35,00 €)

Festival de sculpture 2018

Le 27^e Festival International de sculpture se déroulera du 5 au 13 mai 2018. Des subventions seront sollicitées auprès de différents organismes et institutions susceptibles d'apporter un soutien financier à ce festival, notamment auprès de la Région Grand Est, du Conseil départemental des Vosges, de l'Union Européenne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, FNADT CIM (Massif des Vosges), du Parc des Ballons des Vosges, de la SAIF (Société des Auteurs des Arts Visuels et de l'Image Fixe), de la CCHV.

Demandes de parrainages et mécénats sportifs :

Différentes demandes de parrainages sportifs ont été déposées en Mairie pour l'année 2017, par des jeunes sportifs en début de carrière, issus de la Société Omnisport «La Bressaude» et de l'Association Hautes-Vosges Orientation. Plusieurs demandes de mécénats sportifs et socio-culturels ont également été déposées.

La commission des sports, lors de sa réunion du 25 octobre 2017, a émis un avis favorable aux attributions suivantes :

Parrainages de 180 euros à : Course d'orientation : *Lucas Jeanpierre, Paul Poirot* - Moto trial : *Loïc Poirot, Louis Poirot, Pierre Poirot* - Ski alpin : *Léane Claudel* - Ski de Fond : *Louis Chantereau, Mattéo Correia, Lilian Vaxelaire* - Ski nordique Biathlon : *Martin Botet, Paula Botet, Thibaut Frechard, Chloé Remy, Mattéo Remy* - Ski Combiné nordique : *Maëla Didier* - Saut à ski : *Maëla Didier* - Tir : *Maxence Didelot* - Triathlon : *Robin Mougel* - VTT : *Sandie Perrin, Tom Perrin, Kevin Poirot*

Mécénats de 370 euros à : Course d'orientation : *Hugo Vaxelaire* - Moto : *Julien Perrin* - Biathlon : *Estelle Mougel* - Ski alpin : *Lilou Rabant* - Ski de fond : *Delphine Claudel, Adrien Mougel* - VTT : *Neïlo Perrin-ganier*

Mécénats de 250 euros à : Rallyes raid à but humanitaire : *Europ'Raid (Cindy Thomas, Émilie Mazille, Justine Cuny)* - 4L Trophy : *association «Tic et Tac dans le désert» (Madissone*

Thiebaut, Manon Giovio) - association «Titine dans le désert» (*Margaux Lemaire, Aurélie Kientzy*)

Attribution de subventions

Subvention exceptionnelle à l'association

« Les P'tits Amis de Oui-Oui »

Lorsque les parents ont recours aux services de la crèche pour la garde des petits, une tarification forfaitaire est demandée aux familles. Elle couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la crèche, y compris les repas et les soins d'hygiène. Or, les structures doivent dorénavant fournir les couches et les repas sans facturation en sus aux familles. Cette réglementation a donc engendré des frais supplémentaires et non répercutables à la charge de l'association « Les Petits-Amis de Oui-Oui » qui gère la crèche, sur l'exercice 2017. Afin de minimiser l'impact de cette dépense supplémentaire à l'association, une subvention exceptionnelle de 2000 euros a été attribuée par le Conseil municipal.

Aide aux Antilles Françaises par le biais de l'Association des Maires de Guadeloupe

Suite à l'ouragan d'une violence exceptionnelle IRMA qui a durement frappé les Antilles, en particulier Saint-Martin et Saint-Barthélemy, début septembre dernier, l'Association des Maires de France a lancé un appel à la solidarité pour aider à la reconstruction des collectivités sinistrées et invité les communes désireuses d'apporter leur aide à abonder à cet effet les comptes ouverts par l'Association des Maires de Guadeloupe. Afin de participer à cet élan de solidarité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution d'une aide de 1500 € à l'Association des Maires de Guadeloupe, qui sera versée sur l'un des comptes ouverts à cet effet par cette association.

Admissions en non-valeurs :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget RME pour un montant de **387,71 €**. Il s'agit d'impayés sur des factures d'électricité dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbal de carence et insuffisance d'actif, et à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Marchés publics

Marchés

Les avenants et marchés à procédure adaptée ou autres suivants ont été conclus :

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Avenant n°1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers Secteur de Bellevue <i>Nouveau montant du marché :</i>	TRB/ Molinari	102 070,00 1 197 466,75	122 484,00 1 436 960,10
Programme de voirie 2017 Aménagement de 4 zones en enrobés dans le cadre de l'objectif « zéro phyto »	TRB Trapdid Bigoni	73 993,13	88 791,76
Avenant n°1 au marché de travaux de création d'un réseau souterrain à Grouvelin <i>Nouveau montant du marché</i>	Entr. STPHV	-938,40 13 580,60	-1 126,08 16 296,72
Avenant n° 1 au marché de création d'une aire à containers Route du Chajoux <i>Nouveau montant du marché</i>	Entr. Molinari	3 683,50 28 301,00	4 420,20 33 961,20
Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau funéraireum (y compris options OPC et EXE)	EURL Arcane Architecture/SPEI : Bureau d'Étude BAC	50 850	61 020
Avenant n°1 au marché de travaux d'eau potable - Mise en conformité du réseau de Grosse-Pierre par interconnexion avec le réseau des Huttes <i>Nouveau montant du marché :</i>	Entr. Molinari	40 345 210 150	48 414 252 180
Marché de fourniture de sel de déneigement Campagne 2017/2017	SAS Rock Mulhouse	68 € HT la tonne livrée	
Avenant n° 1 au marché d'entretien des ascenseurs, élévateurs et portes automatiques – Lot 1 La Bresse <i>Nouveau montant du marché :</i>	Société Otis	220 €/an 4 280 €/an	264 €/an 5 136 €/an

Contrats - Conventions - Baux

Ont été conclus :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Conventions d'Organisation des temps d'animation dans le cadre des NAP :			
Séance cirque	ODCVL	450 € TTC les 6 séances	
Projet solidaire et astronomie	Rayon de Soleil	20 €/heure	
Tir à l'arc, golf et balade	BMHV	100 € TTV/séance	
Football	FCHM	Gratuit	
Ludothèque	MLC	20 €/heure	Année scolaire
Judo	MLC	22 €/heure	2017/2018
Zumba	MLC	28 €/heure	
Scrapbooking	Marmailles créatifs	31,50 €/séance de 2h	
Communication	Résonance FM	30 €/séance	
Location pistes bowling	U. Gok Le Bowling	30 €/séance TTC	
Initiation à l'espagnol	A. Ducret	Gratuit	
Bail de location d'un local industriel à l'Usine du Daval (100 m ²)	Société JOLLY	100 €/mois	23 mois
Mise à disposition précaire et temporaire d'un local communal pour le service « Lieu d'Accueil Parents Enfants » les matins des 2 ^e et 4 ^e mercredis de chaque mois	CCHV	Gratuit	3 ans
Bail de location d'un local industriel à l'Usine du Daval (90 m ²)	SARL Olivier Remy	90,00 €/mois	23 mois
Transfert de bail agricole 1 6956 ha Les Baraques	Curien Jean-Michel → GAEC du Saichy		23.04.2023
Transfert de bail agricole 6 ha Pré Jacquot	Curien Jean-Michel → GAEC du Saichy		23.07.2023
Mise à disposition local à l'Espace Familles (vacances scolaires zone B et tous les mercredis 7 à 9h et 17 à 19h)	Rayon de Soleil	Gratuit	2017 et 2018
Mise à disposition terrain communal AI 244p (20 m ²)	Buisson Ardent Nancy	Gratuit	1 an renouvelable

CONSEIL MUNICIPAL

Délégation du service public communal d'exploitation Bar Restaurant Grill « La Passerelle »

Le service communal d'exploitation du bar restaurant - grill « La Passerelle » se trouve actuellement géré par M. Unal Gok dans le cadre d'un contrat d'affermage arrivant à échéance le 1^{er} décembre 2017, et qui se doit d'être renouvelé.

La procédure de mise en concurrence a donc été activée avec avis d'appel public à candidatures. Après toutes les étapes successives d'une telle procédure, la commission de délégation de service public a engagé une négociation technique et financière avec les deux candidats restant en lice. À l'issue de cette négociation, l'offre de M. Unal Gok apparaissant la plus intéressante, le nouveau contrat d'affermage sera négocié avec M. Gok.

Maison de La Bresse - Maîtrise d'ouvrage

La Commune a confié à la Société d'Équipement Vosgienne (SEV) un mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de construction de la Maison des arts et métiers de la Haute-Moselotte, aujourd'hui dénommée Maison de La Bresse.

Suite à une procédure de fusion-absorption en date du 4 octobre 2016, la SEV a été absorbée par la Société lorraine d'économie mixte d'aménagement d'urbain (SOLOREM), située à Nancy. Cette société absorbante de la SEV doit se substituer à celle-ci dans l'ensemble des droits et obligations résultant du contrat de maîtrise d'ouvrage précité.

Quelques réserves et/ou malfaçons, apparues pendant la garantie de parfait achèvement, doivent être encore traitées et le seront par conséquent par la Société SOLOREM.

Maison de La Bresse - Lot 2 Charpente

Le lot n° 2 charpente de la construction de la Maison de La Bresse présente une réserve liée à des traces sur les poutres de la charpente. Celles-ci seraient dues à la présence de limaille de fer sous la lasure de protection anti-feu. La reprise complète de ces défauts engendrerait des difficultés techniques et des dépenses importantes pour l'entreprise PY-ELIAS, titulaire du marché.

La Commune, la SOLOREM et l'entreprise PY-ELIAS ont convenu qu'une réfaction a posteriori sur le montant des travaux, indemnisant le préjudice esthétique, pouvait intervenir à hauteur de 4000 €, indemnité qui sera versée par la société PY-ELIAS auprès de SOLOREM qui intégrera cette somme à l'opération.

Mise en place Bus hivernal - saison hiver 2017/2018

La fonction de ce bus hivernal est de desservir gratuitement les stations de ski La Bresse-Hohneck et La Bresse-Lispach et d'assurer divers points d'arrêt pendant les rotations, pour la saison d'hiver 2017/2018 (service assuré par le bus communal et un prestataire privé).

Demande a donc été sollicitée auprès de la Région Grand Est (Agence territoriale d'Épinal) afin d'obtenir une délégation de compétence pour l'organisation d'un service de transport routier non urbain de personnes.

Urbanisme - Terrain - Patrimoine

Acquisition de terrain rue du Pré Mansuy sur divers propriétaires

Dans le cadre de la mise en cohérence de la desserte « rue du Pré Mansuy » et suite aux travaux, une régularisation d'emprise a été actée, pour une surface totale de 692 m², sur diverses propriétés : AW 989 (34 m²) + AW 988 (36 m²) et AW 985 (246 m²) de M. Didier Hans, AW 992 (214 m²) de M. Pascal Poirot, AW 980 (90 m²) de M. Francis Marion, et AW 981 (72 m²) de l'Indivision Hans/Marion-Poirot/De Dorlodot.

Acquisition à titre gratuit, frais de géomètre et de notaire à la charge des propriétaires cédants

Cessions de terrain :

- à M. et Mme Korkmaz, route de Planois, afin d'aménager un accès
Surface totale : 540 m² - AM 736 (210 m²) - AM 737 (330 m²)
- Zones N et Nh du PLU
Tarif : 5 € le m² Frais de géomètre et notaire à la charge du demandeur
- à M. et Mme Maurice Perrin - Route de la Basse des Feignes
Surface totale : 1702 m² - composée des parcelles AO715 (50 m²) - AO 05 (516 m²) - AO236 (41 m²) - AO706 (11 m²) - AO714 (308 m²) - AO713 (200 m²) - AO703 (207 m²) - AO702 (369 m²)
Tarif : 5 € le m² Frais de géomètre et notaire à la charge du demandeur

Transactions foncières - Feignes de la Lunelle :

Mme Josette Poirot a sollicité la Commune de La Bresse afin d'étudier les emprises foncières aux abords de sa propriété. Il est apparu une distribution non cohérente ne permettant pas, ni pour la Commune de La Bresse ni pour Mme Poirot, une bonne gestion à long terme. Après avis favorable de la commission des terrains et des Domaines, la transaction suivante a été actée :

- Acquisition par la Commune d'une superficie de 1244 m² constituant un terrain à bâtir au tarif de 32,40 € TTC/m² - Références cadastrales : AR 1269 (1214 m²) - AR 1263 (30 m²).
- Régularisation des emprises constituant le chemin d'accès pour une surface de 426 m² - Références cadastrales : AR 1267 (140 m²) - AR 1256 (90 m²) - AR 106p (65 m²) - AR 781p (131 m²). Prise en charge pour la commune d'une contrainte avec obligation à terme de l'entretien - acquisition à titre gratuit.
- Pour mettre en cohérence les propriétés du secteur, un échange est proposé sans soulte de part et d'autre.
 - Cession par Mme Josette Poirot à la Commune de La Bresse de 1259 m² : parcelles AR 1266 (353 m²) - AR 1255 (579 m²) - AR 1268 (327 m²) -
 - Cession par la Commune de La Bresse à Mme Josette Poirot de 1058 m² : parcelles AR 1254 (407 m²) - AR 1265 (420 m²) - AR 1272 (193 m²) - AR 1260 (38 m²).

La Commune de La Bresse

Recrute

Un adjoint technique contractuel

à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires)

Missions principales du poste proposé

- Entretien quotidien des locaux scolaires et des bâtiments communaux
- Encadrement des enfants dans les services périscolaires en cas de besoin

Statut

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- Contrat de six mois

Profil recherché

- Expérience sur un poste similaire appréciée
- Sens du contact et du travail en équipe
- Sens de l'organisation

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste : Service Population - Magalie Bulanda - Tél. : 03 29 25 40 21

Sur le plan administratif : Service Ressources Humaines - Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)

**avant le 8 décembre 2017 à Monsieur le Maire
12 Place du Champtel 88250 La Bresse**

L'Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse

Recrute

Un agent polyvalent pour le Domaine du Haut des Bluches

Contrat saisonnier - 28 heures hebdomadaires

A pourvoir du 20 décembre 2017 au 7 janvier 2018
et du 10 février au 11 mars 2018

Missions

- Service en salle
- Ménage
- Plonge

Profil recherché

- Disponibilité en soirée et les week-ends (roulement)
- Polyvalence
- Aisance relationnelle et bon contact clientèle
- Diplôme ou expérience dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration souhaités
- Maîtrise d'une langue étrangère appréciée (anglais, allemand, néerlandais)

Statut et rémunération

- Contrat saisonnier
- Rémunération au SMIC

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste : Domaine du Haut des Bluches - Joël Poirot - Tél. : 03 29 25 64 41

Sur le plan administratif : Service Ressources Humaines - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)

à M. le Président de l'OTL - 2A rue des Proyes - 88250 La Bresse

En cas de chute de neige...

Bientôt des routes enneigées ! Nos équipes de déneigement seront mobilisées de 4h à 19h et feront le maximum 7 jours sur 7.

Seuls des problèmes mécaniques sur les engins ou l'importance des chutes de neige pourront expliquer des retards.

Merci d'avance de votre compréhension.

Nous vous rappelons également qu'il est de la responsabilité de chacun de déneiger les trottoirs devant son habitation.

Bilan déneigement - Hivers 2011 à 2017

Nature des prestations	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Engins STM+ MO STM	69 143	101 299	55 719	101 062	81 988	72 486
Prestataires	74 050	126 075	55 957	112 037	134 026	77 930
Sel+Transport (TTC)	37 687	58 971	56 646	64 240	65 096	70 495
Achat sel (tonne)	463	980	617	702	708	793
Coût total euros	180 880	286 345	168 321	277 340	281 110	221 704

Interdiction de fumer devant les écoles

Depuis le 15 octobre dernier, il est interdit de fumer à l'entrée des écoles et collèges de La Bresse. Cet espace non-fumeur est délimité par des panneaux de signalisation spécifiques mis en place par les services techniques municipaux. Toute infraction aux dispositions du présent arrêté pourra être constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements.

Référence : arrêté municipal n° 366/2017

Demandes de subventions aux associations

Pour une demande de subvention pour l'année 2018, pensez à remplir votre dossier de demande avant le 31 janvier 2018. Ce dossier est disponible en mairie ou sur le site labresse.fr (rubrique associations).

ACTUALITES

Centre Communal d'Action Sociale

Isoler ses combles perdus pour 1 €

Le Pacte Énergie Solidarité est une offre d'isolation de combles perdus à 1 €. Son objectif est de lutter contre la précarité énergétique des ménages français aux revenus les plus modestes (propriétaires occupants et locataires), en réalisant des travaux leur permettant d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement.

Un ménage est éligible à l'offre si ses revenus sont inférieurs aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composant le ménage	Revenus maximum
1	14 308 €
2	20 925 €
3	25 166 €
4	29 400 €
5	33 652 €
Par personne supplémentaire	4 241 €

En cas de revenus supérieurs, vous pouvez bénéficier d'offre d'isolation à un tarif environ 50 % inférieur au prix du marché.

Attention :

Depuis le début de l'année 2017, des entreprises proposent des offres frauduleuses de travaux de rénovation énergétique, par internet et par téléphone, en se présentant au nom du Pacte Énergie Solidarité, du Conseil départemental ou encore du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, inscrivez-vous sur le site www.pacte-energie-solidarite.com et suivez les étapes pour la réalisation des travaux.

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C. Elle vous donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer votre contrat de complémentaire santé.

Une complémentaire santé facilite votre accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé.

Concrètement, cette aide vous permet de réduire, et dans certains cas de prendre en charge totalement, le montant de votre cotisation annuelle. Lors de vos visites chez le médecin, l'ACS vous permet également de bénéficier d'une dispense totale d'avance des frais.

Vous y avez droit si vos revenus mensuels sont compris entre 728 et 984 € (personnes seules), entre 1091 et 1472 € (foyers de 2 personnes), entre 1309 et 1766 € (foyers de 3 personnes). Les montants sont évolutifs pour des familles plus nombreuses.

Pour en savoir plus sur l'ACS, le site internet www.info-acs.fr propose un simulateur de droits, un comparateur d'offres ainsi que l'accès au dossier de demande.

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources. Elle est versée par la Carsat (ou la MSA si vous dépendez du régime agricole) et s'ajoute à vos revenus personnels.

Conditions d'éligibilité :

Âge : vous pouvez bénéficier de l'ASPA dès 65 ans (conditions dérogatoires pour certaines situations : pour les mères de 3 enfants, personnes handicapées...).

Résidence : vous devez résider en France ou justifier d'un titre de séjour d'au moins 10 ans.

Ressources : vos ressources mensuelles sont au maximum de 803,20 € (personne seule) ou 1246,97 € (couple).

Montant de l'ASPA : Le montant de l'ASPA pour une personne seule est au maximum de 803,20 € par mois (personne seule), ou 1 246,97 € (couple).

Démarches : Si vous touchez une pension de retraite de la MSA ou de la Sécurité Sociale vous devez faire la demande auprès de ces organismes. Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr

Si vous n'avez pas droit à une pension de retraite vous pourrez trouver le formulaire de demande en mairie (Service social – CCAS).



Du nouveau au Foyer de ski

Le 20 octobre, le Foyer a changé de président. En poste depuis 12 années, Claude Mougel a passé le flambeau à Jérôme Lambert. Vivement remercié pour son investissement, qui a permis au Foyer de remporter à plusieurs reprises le challenge Grandmougin, Claude Mougel continuera à prêter main-forte chaque fois que ce sera nécessaire.

Le Foyer a repris les entrainements début novembre les samedis de 13h30 à 16h30 à l'espace Gervais Poirot plus les mercredis aux mêmes heures à partir de décembre. Il est toujours temps de venir essayer et de s'inscrire.

Contact : Denis Vaxelaire 0641 61 95 59 ou Jérôme Lambert 0661 15 94 03



Du saut été comme hiver

42 séances d'entraînement, 4 compétitions régionales sur le HS20 et HS44, 1 compétition nationale, près de 4500 sauts... C'est sur cet impressionnant bilan que se referme la saison été au tremplin de Lispach.

Une belle progression a été observée chez la plupart des sauteurs du Massif Vosgien, en particulier pour les jeunes bressaudes Justine Mengin, Oriane et Maëla Didier. Ce joli trio, dont on va bientôt entendre parler, a en effet accumulé les sauts et les compétitions sur les tremplins de France et d'Allemagne, lui permettant de gravir bien vite les échelons de la discipline.

Début novembre, quelques bénévoles du Ski-Club ont revêtu le tremplin des indispensables filets de retenue de neige, mettant ainsi en sommeil les activités des entraîneurs et sauteurs, en attendant la neige. Cette courte période sera justement appréciée pour faire quelques travaux de maintenance sur les installations.



La section Vol Libre remonte la pente.

La section La Bressaude Vol Libre regroupe les activités de parapente et de snowkite (ski ou snowboard aérotracté). Le nouveau président Mehdi Jacobberger souhaite relancer cette section, qui était en baisse d'activité depuis plusieurs années.

La commune dispose en effet d'importants atouts pour ces sports : sept sites conventionnés qui demandent à être suivis et entretenus, de nombreux pratiquants plus ou moins réguliers. N'hésitez pas à vous renseigner et prendre votre licence ! En 2018, celle-ci couvrira de nombreux autres sports de montagne.



Concert des Fifrelus

La chorale des Fifrelus, avec La Petite Musique des Montagnes, vous invitent à leur concert samedi 16 décembre à 20h30 à l'église Saint-Laurent. Vous découvrirez des interprétations d'Astor Piazzola, Dietrich Buxtehude, Gabriel Fauré et Led Zeppelin...

Entrée libre

SPORTS PASSION
LA BRESSE
LOCATION SKI SAISON
ALPIN & FOND
ADULTE / ENFANT
SKISET
03 29 25 68 05
www.sports-passion.fr



Sebastien Rochatte
-PETITE MAÇONNERIE
-PIERRES DE PAREMENT
-DÉMOLITION
-CARRELAGE
-SALLE DE BAIN
TEL: 06.77.84.87.16
E-mail: sebastienrochette@hotmail.fr
60 Grande Rue
88250 La Bresse

ACTUALITES

Maison de La Bresse

Photosensible, Philippe Colignon

La Maison de La Bresse accueille, pour son exposition de fin d'année, le photographe déodatien Philippe Colignon.

Les photographies de Philippe Colignon sont d'une élégance rare, elles exhalent toute la finesse et la sensibilité de l'artiste. Parfois si réelles qu'on les voit sortir de leurs cadres, parfois si picturales qu'on les croit émergées de la toile d'un peintre, ces œuvres touchent directement nos émotions.

Présentées en 6 séries, elles abordent de nombreux sujets : le rêve (série Onirique), la sensualité (série Extases), la maladie (série Le corps en filigrane), le livre (série Humus inscrit), etc.

En parallèle, quatre expositions :

- Jusqu'au 1^{er} décembre : 110 ans de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc, exposition rétrospective.
- Du 2 au 15 décembre : Mes chers voisins, Philippe Colignon. Une démarche de rencontre vers ces inconnus, si proches
- Du 16 décembre au 7 janvier : Photos du 19^e concours amateur de la Maison des Loisirs et de la Culture. Thème : Courbes.
- Du 8 au 14 janvier : Nos chers visiteurs, Philippe Colignon. Photographies de visiteurs prises pendant l'exposition !

Et bien sûr, des rendez-vous :

- jeudi 14 décembre, 20h : Entretien avec Philippe Colignon, animé par Annie Tremsal. Démarche, influences, rencontres...
- mercredi 27 décembre, 15h30 - 17h30 : Stage de photographie avec Philippe Colignon. Le portrait, en intérieur. Sur inscription.
- mercredi 3 janvier, 15h - 18h : Stage de photographie avec Philippe Colignon. Traitement de l'image avec Photoshop. Sur inscription.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 15h - 18h

Samedi et dimanche : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h

Et du 23 décembre au 7 janvier :

tous les jours, 10h - 13h et 15h - 19h

Les p'tits amis de Oui-Oui sur Facebook

Depuis quelques mois, vous pouvez suivre les aventures des p'tits amis de Oui-Oui, le multi-accueil bressaud, sur le réseau social Facebook. C'est en effet un moyen efficace d'informer les familles et d'exposer les nombreuses activités proposées par la structure, avec une limite toutefois : les enfants ne doivent pas être reconnaissables sur les photos !

Pour la semaine du goût par exemple (du 9 au 13 octobre), vous pouvez retrouver les photos prises chez les commerçants qui les ont accueillis avec des dégustations sur place et des produits à emporter. Découvrez aussi des vidéos montrant les réactions des enfants face à un repas à consommer « dans l'ordre qu'ils voulaient ». Beaucoup d'entre eux ont commencé par le fromage ou le dessert ! Sacrés gourmands !

Abonnez-vous à la page pour découvrir bientôt, entre autres, Saint-Nicolas et les préparatifs de Noël.



STUDIO-PHOTO

Photos d'identité - Portrait
Photographie immobilière - Photographie événementielle
Numérisation - Retouches - Tirages
et
Une exposition de photographies pour des idées cadeaux ou déco !

Marc FULGONI, photographe
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr

18 rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE

Nouveau chez les commerçants

FaçonsBernie

À La Bresse, une nouvelle adresse pour se costumer ou se déguiser : Fêtes de famille, fêtes de fin d'année, théâtre, carnaval...

Bernadette Sableaux crée des costumes anciens (Moyen-Âge, Renaissance, Grand Siècle) confectionne sur-mesure, loue et expose. Adultes, enfants, particuliers, associations, collectivités. Sur rendez-vous uniquement.

Tél. : 06 50 95 50 24 - faconsbernie@gmail.com



Changement à la menuiserie Vaxelaire

Alors que Dany Vaxelaire aurait pu vendre son entreprise à un investisseur, les salariés se sont mobilisés pour reprendre l'activité qui a débuté en 1920.



Depuis le 27 juillet 2017, la Menuiserie Vaxelaire est dirigée en cogérance par Denis Vaxelaire et Gregory Delsarte avec le soutien de cinq autres salariés.

La menuiserie Vaxelaire propose une large gamme de produits : des menuiseries intérieures tel que des escaliers sur mesures, des portes intérieures, du parquet, des cuisines et d'autre mobilier divers, et des menuiseries extérieures en bois, pvc et aluminium.

Information : www.menuiserie-vaxelaire.com.

Contact : atmenuisierievaxelaire@gmail.com /

Tél. : 03 29 25 46 02

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma
à partir du 13 décembre

Horaires à retrouver sur les programmes
disponibles dans vos commerces
ou sur www.mlclabresse.fr

Semaine du 13 au 19 décembre



JALOUSE

Sortie : 8 novembre 2017 (1 h 46). Comédie française réalisée par David Foenkinos, Stéphane Foenkinos avec Karin Viard, Anne Dorval, Thibault de Montalembert

Nathalie Pécheux, professeure de lettres divorcée, passe quasiment du jour au lendemain de mère attentionnée à jalouse malade. Si sa première cible est sa ravissante fille de 18 ans, Mathilde, danseuse classique, son champ d'action s'étend bientôt à ses amis, ses collègues, voire son voisinage... Entre comédie grinçante et suspense psychologique, la bascule inattendue d'une femme.



THE FOREIGNER

Sortie : 8 novembre 2017 (1 h 54). Action, Thriller chinois, britannique réalisée par Martin Campbell avec Jackie Chan, Pierce Brosnan, Katie Leung
À Londres, un modeste propriétaire de restaurant de Chinatown va tenter de retrouver les terroristes irlandais responsables de la mort de sa fille

Semaine du 20 au 26 décembre



LE MUSÉE DES MERVEILLES

Sortie : 15 novembre 2017 (1 h 57). Drame américain réalisé par Todd Haynes avec Oakes Fegley, Millicent Simmonds, Julianne Moore

Sur deux époques distinctes, les parcours de Ben et Rose. Ces deux enfants souhaitent secrètement que leur vie soit différente ; Ben rêve du père qu'il n'a jamais connu, tandis que Rose, isolée par sa surdité, se passionne pour la carrière d'une mystérieuse actrice. Lorsque Ben découvre dans les affaires de sa mère l'indice qui pourrait le conduire à son père et que Rose apprend que son idole sera bientôt sur scène, les deux enfants se lancent dans une quête à la symétrie fascinante qui va les mener à New York.



LE BRIO

Sortie : 22 novembre 2017 (1 h 35). Comédie française réalisée par Yvan Attal avec Daniel Auteuil, Camélia Jordana, Yasin Houicha

Neïla Salah a grandi à Créteil et rêve de devenir avocate. Inscrite à la grande université parisienne d'Assas, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations et ses dérapages. Pour se racheter une conduite, ce dernier accepte de préparer Neïla au prestigieux concours déloquence. À la fois cynique et exigeant, Pierre pourrait devenir le mentor dont elle a besoin... Encore faut-il qu'ils parviennent tous les deux à dépasser leurs préjugés.

Semaine du 27 déc. au 4 janv. 2018



ERNEST ET CÉLESTINE EN HIVER

Sortie : 22 novembre 2017 (0 h 45). Animation française réalisée par Julien Chheng, Jean-Christophe Roger (II) avec Pauline Brunner, Xavier Fagnon, Raphaëlle Goupilleau

Ernest est un gros ours de Charabie. Il aime jouer de la musique et manger de la confiture. Il a recueilli chez lui Célestine, une petite souris orpheline et ils partagent désormais une maison. Les deux compères ne s'ennuient jamais ! À l'approche des premiers flocons, ils se préparent à l'hibernation d'Ernest : il faut s'occuper de Bibi, leur oie sauvage, qui s'envolera avant les grands froids, se rendre au bal des souris et y fêter le premier jour de l'hiver. Enfin, il ne faut surtout pas oublier de cuisiner de bons gâteaux pour qu'Ernest s'endorme le ventre plein !



MARVIN OU LA BELLE ÉDUCATION

Sortie : 22 novembre 2017 (1 h 53). Drame français réalisé par Anne Fontaine avec Finnegan Oldfield, Grégory Gadebois, Vincent Macaigne

Martin Clément, né Marvin Bijou, a fui. Il a fui son petit village des Vosges. Il a fui sa famille, la tyrannie de son père, la résignation de sa mère. Il a fui l'intolérance et le rejet, les brimades auxquelles l'exposait tout ce qui faisait de lui un garçon « différent ». Envers et contre tout, il s'est quand même trouvé des alliés. D'abord, Madeleine Clément, la principale du collège qui lui a fait découvrir le théâtre, et dont il empruntera le nom pour symbole de son salut. Et puis Abel Pinto, le modèle bienveillant qui l'encouragera à raconter son histoire. Marvin devenu Martin va prendre tous les risques pour créer ce spectacle qui, au-delà du succès, achèvera de le transformer.



BATTLE OF SEXES

Sortie : 22 novembre 2017 (2 h 02). Biopic, Drame, Comédie britannique, américain réalisé par Jonathan Dayton, Valerie Faris avec Emma Stone, Steve Carell, Andrea Riseborough

1972. La championne de tennis Billie Jean King remporte trois titres du Grand Chelem. Mais loin de se satisfaire de son palmarès, elle s'engage dans un combat pour que les femmes soient aussi respectées que les hommes sur les courts de tennis. C'est alors que l'ancien numéro 1 mondial Bobby Riggs, profondément misogynne et provocateur, met Billie Jean au défi de l'affronter en match simple...

Semaine du 5 au 11 janvier



COCO

Sortie : 29 novembre 2017 (1 h 40). Animation, Aventure américaine réalisée par Lee Unkrich, Adrian Molina avec Andrea Santamaria, Ary Abittan, François-Xavier Demaison

Depuis déjà plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz.

Bien décidé à prouver son talent, Miguel, par un étrange concours de circonstances, se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon, mais un peu filou sur les bords. Ensemble, ils vont accomplir un voyage extraordinaire qui leur révélera la véritable histoire qui se cache derrière celle de la famille de Miguel...



LA VILLA

Sortie : 29 novembre 2017 (1 h 47). Drame français réalisé par Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Dans une calanque près de Marseille, au creux de l'hiver, Angèle, Joseph et Armand, se rassemblent autour de leur père vieillissant. C'est le moment pour eux de mesurer ce qu'ils ont conservé de l'idéal qu'il leur a transmis, du monde de fraternité qu'il avait bâti dans ce lieu magique, autour d'un restaurant ouvrier dont Armand, le fils aîné, continue de s'occuper. Lorsque de nouveaux arrivants venus de la mer vont bouleverser leurs réflexions...

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du 1^{er} au 22 décembre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le dimanche et le jeudi matin).

À partir du 23 décembre : du lundi au samedi de 9h à 18h, dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30 et le 25 décembre de 14h à 17h.

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du vendredi 1^{er} au vendredi 22 décembre 2017

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

Vacances scolaires

Du samedi 23 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
25 déc. et 1 ^{er} janv.	14 h à 18 h	15 h à 18 h	De 17 h à 18 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30
24 et 31 déc.	9 h à 17 h	10 h à 12 h	

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Label Accueil Vélo

À ce jour, 9 établissements de La Bresse et l'Office de Tourisme et Loisirs se sont investis dans cette labellisation engagée par le Conseil départemental, et bénéficient de la promotion et de la communication liés à ce label au travers de différents supports départementaux et nationaux.

Hébergements :

- Résidence des Grandes Feignes
- ODCVL Chalet d'Artimont
- Domaine du Haut des Bluches
- Hôtel du Lac des Corbeaux
- Hôtel des Vallées
- Hôtel Ibis
- Le Couaroge

Loueurs de vélo et activités :

- Bikepark Labellemontagne
- Sports Passion

Nouveaux tarifs 2017/2018

Tarifs* sans abonnement	Adultes	Moins de 16 ans
Piscine entrée simple	5,20 €	3,10 €
Location de maillot de bain		2,30 €
Bain à bulles (10 minutes - 1 à 7 pers.)		4,90 €
Piscine Groupe ≥ 12 (groupes encadrés : sur réservation)	4 €	2,10 €

Tarifs * avec abonnement**	Adultes		Moins de 16 ans	
	Résidents La Bresse	Non résidents La Bresse	Résidents La Bresse	Non résidents La Bresse
50,50 € ou 30,30 €				
Multi - activités				
Entrée simple piscine	3,61 €	4,01 €	2,30 €	2,60 €
Entrée simple piscine créneaux promo	2,02 €	2,24 €	1,29 €	1,46 €
Sauna ou Hammam (1h30)	5,05 €	5,61 €		

* Tarifs valables jusqu'au 30 novembre 2018

** Abonnement piscine/patinoire - Coût de la carte : 2 euros - Durée de validité de la carte : 2 ans
Les autres tarifs sont disponibles sur www.labresse.net

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR

CHEZ FRED





LA BRESSE
03.29.25.41.19

www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

**Notre réseau ?
SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !**



250 MAGASINS
A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

COMMANDE EN LIGNE
+ RETRAIT EN MAGASIN
sur gitem.fr / orange.fr

SERVICE APRÈS VENTE
POSE D'ANTENNES
CANAL +

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67 - gitem.labresse@orange.fr

Gitem **Gitem**

ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMÉDIA
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS >>>

OFFRES SPÉCIFIQUES NOËL : Robots chauffants MÔULINEX COMPANION , MAGIMIX COOK EXPERT
Nouvelle gamme télé-viseurs 4K Ultra HD : SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS ...Objets connectés
Nouveau vente de matériel reconditionné et garanti

Horaires patinoire

Ouverture du 23 décembre 2017 au 18 mars 2018

	Vacances scolaires du 23/12/17 au 07/01/18 et du 10/02/18 au 11/03/18		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	Fermé	
Mardi	14h - 19h		Fermé	
Mercredi	14h - 19h		14h - 19h	
Jeudi	14h - 19h**		Fermé	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	Fermé	
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h*	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

* Fermeture à 17h les 24 et 31 décembre

** Fermeture à 17h le 28/12 pour la préparation du spectacle des fêtes de fin d'année

« Spécial -10 ANS » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique



Tarifs 2017/2018

Type d'entrée	Entrée	Entrée + Location des patins
Entrée simple adulte	5,00 €	7,20 €
Entrée simple enfant	2,50 €	4,70 €
Tarif réduit adulte - Groupes adultes (12 mini)	4,10 €	6,30 €
Tarif réduit enfant - Groupes enfants (12 mini)	2,20 €	4,40 €
Pack crêpe Uniquement les mercredis de 14h à 16h : 1 entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe sucre ou chocolat		6,60 €
Location casque		1,00 €
Affutage		5,10 €

Tarifs avec abonnements piscine/patinoire*

Type d'abonnement	Tarif	Entrée	Tarif entrée + location patins
Fidélité résident La Bresse	50,50 €	Adulte	3,25 €
		Enfant	2,07 €
Fidélité non résident La Bresse	50,50 €	Adulte	3,61 €
		Enfant	2,34 €
Basic résident La Bresse	30,30 €	Adulte	3,25 €
		Enfant	2,07 €
Basic non résident La Bresse	30,30 €	Adulte	3,61 €
		Enfant	2,34 €

*Location casque et affutage non compris avec la carte d'abonnement - A régler directement en caisse

La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com

KARAM'ELLE

**Idées cadeaux pour
les fêtes de fin d'année !**



5, Place du Champstel - 88250 La Bresse



TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Comme chacun le sait, le monde associatif tient une place conséquente dans la vie de notre commune. C'est pourquoi, nous voudrions faire un petit retour sur la journée « Associations en Fête » qui s'est déroulée il y a quelques semaines déjà sur le site du complexe des Proyes. La météo capricieuse a obligé la plupart des exposants à se replier dans la Halle. Certaines sections comme la Roue Verte, le moto-club, le FCHM, le Tir, le Ski Club, Hautes Vosges Orientation, n'ont pas pu être installées à l'intérieur et ont dû braver le mauvais temps, nous les remercions particulièrement pour leur obstination. Avec une fréquentation soutenue de 14h à 18h chacun des exposants a pu présenter son activité et certaines associations ont pu recruter et ainsi étoffer leur liste de licenciés.

Ce fut une journée appréciée de tous, associations comme visiteurs ; la volonté de maintenir et de reproduire cette manifestation fut unanime. Au vu de ce succès, cette belle expérience sera reconduite.

Suite aux graves incidents qui ont frappé certains établissements privés de notre commune, M. Le Maire a demandé aux services de Gendarmerie, de réaliser un diagnostic sécurité de notre ville.

Un premier compte rendu a été établi, avec plusieurs solutions et niveaux. La municipalité s'attache à étudier la solution la plus efficace à mettre en œuvre et le plus rapidement possible, afin que nos habitants retrouvent la sérénité.

Les travaux d'aménagement et de réorganisation du col de Grosse Pierre sont en passe de se terminer. Des zones de stationnement et de cheminement ont été réalisées, respectant l'aspect naturel du site. Elles seront fonctionnelles pour tous types d'usagers et quelle que soit la saison.

Baucoup de personnes nous ont questionnés sur les travaux qui ont amené à la fermeture de la route. Un projet d'intérêt privé prévoyait la construction d'un tunnel permettant la traversée de la RD486 en toute sécurité. Ces travaux ont été organisés durant les vacances de la Toussaint, afin de ne pas perturber notamment la liaison du bus scolaire avec Gérardmer. La déviation mise en place en concertation avec la municipalité, le département et le propriétaire, a permis de garder un passage pour les véhicules légers.

Au-delà de la gestion quotidienne de notre Commune, La Municipalité continue son investissement dans le développement de projets structurants. La révision générale du PLU, la gestion des ressources humaines, le suivi des différents budgets sont autant de dossiers pas très visibles mais occupant beaucoup les élus et les services en charge de ces dossiers.

Les diagnostics, études et premières concertations ont commencé sur le dossier très important du PLU. Au travers de ce nouveau document d'urbanisme nous devons imaginer l'évolution de notre territoire dans les 15 ans à venir. Malheureusement la Municipalité n'a pas totalement les mains libres sur ce document, de nombreuses réglementations doivent être prises en compte pour son adoption.

Du côté du funéraire, les études s'affinent et les premières esquisses arrivent, dès qu'elles seront finalisées nous vous les présenterons dans une prochaine édition de ce bulletin.

Les élus de la majorité restent disponibles pour répondre à vos questions et sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets, mais aussi pour accompagner tous ceux qui se trouveraient dans des situations difficiles. Nous restons également à l'écoute de tous ceux qui voudraient nous soumettre des idées ou propositions pour améliorer le quotidien de tous.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes, moments de partage et de bonheur en famille, avec vos proches, ainsi que des encouragements pour tous les professionnels qui vont beaucoup travailler dans ces périodes d'affluence pour notre Commune.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Quels projets pour l'action municipale?

Au fil des mois, et confortés par les propos de H. Arnould, maire, dans la presse du 3 novembre, nous nous interrogeons et tentons de comprendre le sens des actions qu'engage la municipalité actuelle.

N'avons-nous pas toutes et tous entendus dans les semaines qui précédaient les élections, quelle œuvrerait dans l'intérêt de tous?

Très bien! Mais aujourd'hui, qu'en est-il?

Pour une collectivité publique, une commune, l'intérêt général doit être le fil conducteur qui définit ses chantiers et ses projets afin que l'ensemble de la collectivité, mais aussi, de celles et ceux qui séjournent dans notre commune, s'y sentent bien. En résumé, que les actions communales conviennent au plus grand nombre et non pas uniquement à quelques-uns avec, hélas, des charges réparties sur l'ensemble des habitants. Où est l'équité?

On peut se poser la question avec la fermeture du collège, l'approche faite sur certains dossiers traitant du foncier, les prix de journée de l'EHPAD ou le manque de projets en matière de santé.

Non, l'intérêt général ne doit pas être la somme des intérêts individuels mais l'engagement d'actions nouvelles au nom de l'intérêt public.

Ce sont là les principes de base qui à notre sens, doivent guider l'action communale et ne concevons pas autrement notre mission d'élus.

Concernant l'article paru le 3 novembre dans Vosges Matin, intitulé « A La Bresse, les logements sociaux attendront » ;

Nous sommes atterrés de lire que soit utilisée, par la municipalité, la baisse des dotations de l'Etat, pour justifier son immobilisme.

Certes, les dotations de l'état sont à la baisse, c'est une réalité, et toutes les communes françaises sont impactées. Mais « soupirer » (lu deux fois dans l'article) et baisser les bras sont-elles des attitudes d'élus responsables, motivés pour continuer à développer notre commune? D'autant plus que le budget communal s'appuie sur des rentrées financières diverses comme celles de la forêt (250 000€ pour 2017), de la Régie Municipale d'Electricité à vocation de production (700 000€ pour 2017), de réserve en eau pour les habitants, les cours d'eau et les canons à neige, et des Délégations de Services Publics (environ 500 000€ pour 2017).

Aussi, ne faut-il pas cibler des priorités, sans pour autant négliger la voirie et l'entretien des bâtiments, convenant au plus grand nombre, et indispensables au bien vivre de nos concitoyens comme des logements sociaux plutôt qu'un onéreux funéraire ou que la réfection de l'orgue ...

Le constat ; des dossiers prioritaires, à nos yeux, sont toujours en « stand-by »: le devenir des terrains rue de la Clairie pour une résidence à loyers modérés, similaire à celle des Sapins, stoppée dans son cheminement ; du bâtiment L'Accueil promis à accueillir des personnes autistes; de celui de l'ex cure qui pour nous, devait accueillir la maison de santé.

N'a-t-on pas entendu le souhait du gouvernement actuel de travailler en faveur des communes pointées futures « déserts médicaux » qui plus est de montagne. Même si aujourd'hui, en 2017, La Bresse n'est pas réellement concernée. Dans 3 ou 5 ans, qu'en sera-t-il ?

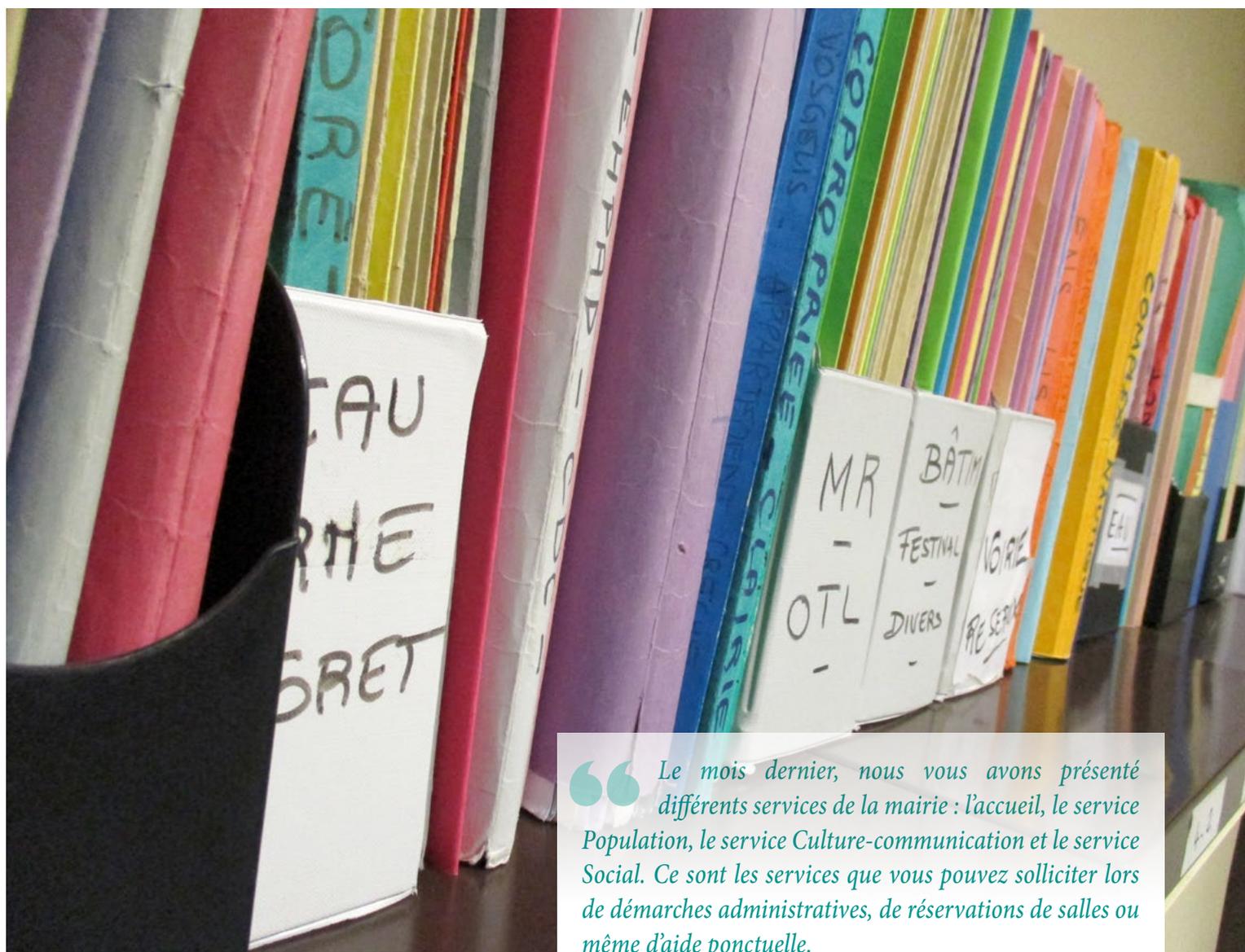
La région Grand Est, quant à elle vient de lancer un programme de soutien aux « investissements structurants concourant au renforcement des fonctions de centralité... ». 5 communes dont La Bresse de la CCHV ont été pointées. Qu'en est-il pour La Bresse ?

NB: Pour une bonne compréhension de cette rubrique, précisons que cet article a été déposé le 7 novembre pour publication début décembre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

LE DOSSIER

La mairie : services administratifs (suite)



“ Le mois dernier, nous vous avons présenté différents services de la mairie : l'accueil, le service Population, le service Culture-communication et le service Social. Ce sont les services que vous pouvez solliciter lors de démarches administratives, de réservations de salles ou même d'aide ponctuelle.

Mais les services administratifs ont une part encore plus cachée : ce sont ces services de l'ombre que nous mettons en lumière dans ce dossier. ”

LE DOSSIER

Le service Finances

L'objectif de ce service est de mettre en œuvre la politique de l'équipe municipale en fonction des moyens de la ville. Comme pour une famille, la ville a ses recettes, ses dépenses obligatoires, et sa marge de manœuvre, de plus en plus réduite, pour conduire ses projets.

L'équipe finances est composée de 3 personnes : Odette Claudel et ses deux assistantes Mélanie Dupré et Nadège Mougel.

Leur rôle consiste, entre autres, à élaborer le budget en début d'année et à en réaliser le suivi tout au long de l'exercice, et, au quotidien, à suivre les comptes, enregistrer les recettes et payer les factures.

Comme il s'agit d'argent public, c'est-à-dire d'argent de chaque habitant, tout est fait pour ne pas le gaspiller.

Les recettes proviennent essentiellement des impôts, des dotations de l'État, de produits domaniaux et de services, de subventions, de taxes et de baux de location.

Concernant les impôts, les services du Trésor Public sont associés, avec une réunion annuelle pour faire le point sur les valeurs locatives des habitations et locaux d'entreprises : toutes les nouvelles constructions et les changements liés à des travaux (d'après les déclarations obligatoires de travaux et les vérifications des policiers municipaux pendant leurs tournées) sont susceptibles de faire varier les bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

Les recherches de financements (Europe, État, Région, Département, Massif, PNRBV...) sont faites avec le service « Achats - marchés publics ». Il arrive qu'un organisme accepte de verser une seule subvention dans l'année : il faut donc bien calculer quel projet est le plus susceptible d'attirer les recettes maximales.

Les baux sont assez nombreux : concessions de forêts, de sources, de terrains agricoles, de terrains pour les relais de télévision et téléphone (Orange, Bouygues, SFR), de terrains pour des prestataires comme Bol d'Air, pour des délégations de services publics comme les pistes de ski, pour l'exploitation de carrières, pour les réseaux téléphoniques enterrés (France Telecom paie une redevance proportionnelle au nombre de kilomètres de lignes enterrées). Pour la plupart de ces baux, comme pour les marchés publics et les subventions, c'est le service Achats - marchés publics



qui prépare les dossiers, et le service Finances qui les exécute.

Parmi les recettes, outre la facturation des affouages, ventes de bois et secours sur les pistes de ski, n'oublions pas les taxes : taxe de séjour, sur l'eau, sur les remontées mécaniques, l'électricité, les taxes d'urbanisme, d'aménagement, les droits d'enregistrement...

Ce sont tous ces dossiers qui sont en photo page 13

Les dépenses sont encore plus variées : de l'enrobé pour une route, des licences de logiciel, des couches pour l'EHPAD, l'hébergement d'un artiste, l'adhésion à l'association des villages fleuris, un acte notarié, des jouets pour les enfants au camping, une facture d'électricité publique... Toutes les dépenses de la mairie ou de ses entités (OTL, CCAS, EHPAD-SSIAD, syndicats intercommunaux), notamment tout ce qui passe en conseil municipal, transitent par le service Finances.

Cependant, un principe est inamovible : celui de la séparation ordonnateur - comptable. En clair, la commune ne manipule jamais d'argent et n'a pas de compte bancaire, c'est la Trésorerie (Cornimont) qui perçoit les recettes et règle les dépenses. Par conséquent, si vous louez une salle, vous la réglez à la Trésorerie, et c'est même le Centre de paiement du Trésor Public de Rennes (celui qui vous envoie aussi les contraventions d'excès de vitesse...) qui vous relancera si vous oubliez de payer dans les délais.

Ainsi, une facture de cantine émise par le service des écoles emprunte le circuit suivant : elle est transmise au service Finances qui émet un titre de recettes, lui-même signé par l'ordonnateur (l'adjointe aux finances), puis remis à la Trésorerie, qui l'envoie à son destinataire. Ce dernier paie à la Trésorerie, qui informe les services que la somme a bien été réglée.

Le chiffre : 15 000

C'est le nombre d'opérations comptables effectuées chaque année sur l'ensemble des 21 budgets de la commune

À vous de jouer : essayez de retracer le circuit d'une dépense de la mairie, celle de l'achat d'une perceuse pour les Services Techniques Municipaux.

Numérotez dans l'ordre les étapes.

- 1 La dépense est prévue l'année précédente, votée au budget (les crédits sont disponibles).
- Les STM valident la facture si la commande est bien arrivée
- Les STM préparent un bon de commande signé par l'adjoint ou le maire.
- Le service finances vérifie que la dépense est compatible avec le budget (elle a été inscrite).
- Les STM retournent la facture au service finances, qui fait viser par l'élu ayant signé le bon de commande
- Le bon de commande est transmis au service finances.
- Le service finances enregistre la facture, vérifie qu'elle correspond bien au bon de commande engagé.
- Les STM repèrent le fournisseur intéressant en termes de qualité et tarif.
- Le service finances transmet le mandat de paiement à la Trésorerie
- Le service finances transmet la facture aux STM pour qu'ils confirment la réception de la perceuse.
- Les STM envoient le bon de commande.
- Le service finances fait un mandat de paiement, visé par le maire ou l'adjointe aux finances
- Après livraison de la perceuse, le fournisseur envoie la facture à la mairie.
- Le service finances engage la dépense (enregistre le bon de commande).
- 15 La Trésorerie paye la facture après vérification

À noter qu'entre l'émission de la facture et le versement de la somme sur le compte, la loi impose un délai de 30 jours maximum. Ça peut paraître long, mais ce délai ne permet pas le moindre grain de sable dans cet engrenage de 15 étapes.

Toutes ces étapes sont là pour garantir que les règles sont bien respectées et que l'argent public n'est pas détourné.

Le service Achats - Marchés publics

Ce service, composé de Sylvain Kolodka et Aynimah Gunder, a pour mission de faire les achats pour la mairie.

Pour toutes les petites commandes (fournitures de la mairie, informatique, petit équipement, mobilier administratif, matériel pour les écoles...), Aynimah consulte différents fournisseurs pour choisir celui qui offre le meilleur rapport qualité-prix.

En revanche, dès qu'une commande dépasse le seuil de 25 000 € HT, des procédures très encadrées sont requises : les marchés publics, voire les appels d'offres (pour des montants supérieurs à 209 000 € en fourniture, ou 5 225 000 € en travaux).



Les règles à respecter ont pour but de s'assurer que les deniers publics sont utilisés de la manière la plus avantageuse, que la concurrence est libre, que chaque fournisseur est traité de manière équitable, et que la transparence soit totale. Ainsi, chaque procédure de marché public précise les règles de la sélection, les critères (prix, qualité, disponibilité...) et leur poids respectif.

Sylvain lance alors un avis d'appel public à la concurrence, notamment par voie de presse, et chaque entreprise est libre d'y répondre. À l'issue du délai imparti, les offres sont toutes découvertes en même temps, lors d'une commission municipale, la « commission des achats » (donc en présence du Maire ou d'adjoints et de conseillers municipaux). Elles sont analysées et notées en fonction des critères. La commission peut accepter la meilleure offre, demander une négociation des prix, ou déclarer la consultation infructueuse si aucune offre ne correspond au cahier des charges.

LE DOSSIER

Chaque année, une cinquantaine d'achats suit cette procédure : enrobés pour la route, sel de déneigement, réseaux d'eau et d'électricité, travaux de bâtiments, fleurissement, console de l'orgue de l'église, catalogues et brochures de l'Office de Tourisme, fioul et carburants, nacelle de la RME, ou encore fourniture de plaquettes pour les chaufferies (par le biais d'un groupement de commande avec Cornimont, Fresse sur Moselle et la maison de retraite du Val d'Ajol).

Les marchés peuvent aussi concerner les services : c'est le cas pour le choix d'un maître d'œuvre (l'architecte de la Maison des Associations), pour des entretiens (chaudières, ascenseurs), pour le transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski.



À vous de jouer : essayez de déchiffrer la phrase suivante :

« Dans le cadre du MAPA de gravillonnage, les entreprises consultent le DCE sur AWS : après avoir pris connaissance du RC, du CCTP et du CCAP, elles remplissent leur AE, leur CDPGF et leur BPU. Le PA aura la charge du DGD. »

Lexique pour aider le lecteur :

MAPA : marché à procédure adaptée (inférieur aux seuils d'appel d'offres)

DCE : dossier de consultation des entreprises

AWS : une plateforme en ligne où les entreprises peuvent consulter l'ensemble des dossiers et y déposer leurs offres.

RC : règlement de consultation, fourni par la mairie

CCTP : cahier des clauses techniques particulières, document qui présente aux entreprises les demandes précises des administrations.

CCAP : cahier des clauses administratives particulières, document qui explique aux entreprises les modalités administratives régissant le marché.

AE : acte d'engagement par lequel les entreprises s'engagent à répondre à la commande si elles sont retenues.

CDPGF : cadre de décomposition du prix global forfaitaire, où les entreprises détaillent leur devis.

BPU : bordereau de prix unitaire, où les entreprises donnent leur prix sur une unité de calcul défini (le m², le litre, l'unité)

PA : pouvoir adjudicateur : c'est la mairie, qui décide qui est retenu.

DGD : décompte général définitif, document qui retrace tous les paiements effectués aux entreprises, puisqu'elles sont payées par acomptes.

Le service Ressources humaines

Comme pour les finances et les marchés publics, les Ressources humaines sont un service transverse qui gère le personnel de différentes entités : commune (mairie, services techniques, ménage, écoles), OTL, EHPAD-SSIAD, SIVU tourisme, Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse-Cornimont.

Au total, cela concerne 220 agents, essentiellement des titulaires de la fonction publique territoriale, ainsi que des contractuels remplaçants ou des emplois aidés. À ce nombre s'ajoutent les saisonniers et emplois d'été étudiants. Ils exercent environ 40 métiers différents : infirmière, hôtesse d'accueil, nivoculteur, animatrice périscolaire, conseiller en séjour, agent d'entretien des espaces verts, assistante de direction, chauffeur de bus, opérateur réseau, maître-nageur...

Les agents municipaux sont soumis aux règles de la Fonction publique territoriale. Ce service, composé de Sylviane Remy et de ses collègues Sandrine Savart, Patricia Poirot, Marina Gehin, et l'aide actuelle de Clarisse Duhamel, a donc pour mission de veiller à ce que ces règles soient respectées pendant toute la carrière du personnel communal. Du recrutement au départ en retraite, les tâches sont multiples : suivi du temps de





travail des agents, gestion des payes et des absences, suivi de l'évolution des carrières (avancements, demandes de temps partiels, dossiers de retraite...), suivis médicaux en lien avec Patrick Lefebvre, assistant de prévention, organisation des entretiens professionnels, gestion de la formation professionnelle des agents, des accueils de stagiaires...

Concernant les recrutements, tous les postes permanents sont créés par la volonté des élus (vote du conseil municipal pour la commune, du conseil d'administration pour l'OTL et le CCAS, du comité syndical pour le SIVU tourisme et le SIA). Le service Ressources humaines diffuse ensuite l'offre sur différents supports : bulletin, Pôle Emploi, site internet de la commune, sites officiels de la fonction publique territoriale... Après une première sélection parmi les candidatures sur la base du profil de poste, un ou plusieurs entretiens sont organisés, parfois accompagnés de tests.

▼ Forum des Emplois



Le saviez-vous ?

Vous pouvez retrouver l'organigramme complet des services de la commune sur le site labresse.fr (tapez « organigramme » dans la recherche).

Quelques chiffres reflétant mieux la réalité qu'un long discours, jugez plutôt ce qui s'est fait en 2016 :

- 2900 bulletins de paie d'agents
- 500 postulants (candidatures spontanées, dossiers de recrutement, Forums)
- 900 jours de formation
- 60 recrutements (renouvellement des permanents, saisonniers, emplois d'été, remplaçants)
- 30 stagiaires accueillis dans les services

Envie de travailler à la Mairie ?

- Vous pouvez envoyer une candidature spontanée : en cas de remplacement ponctuel, c'est souvent par ce biais que la mairie recrute
- Postulez lors des Forums des Emplois : pour trouver un travail saisonnier en hiver avec l'Office de Tourisme et Loisirs, ou dans le cadre de « l'opération Emplois d'été » si vous êtes lycéen ou étudiant et que vous cherchez une première expérience professionnelle.
- Répondez aux offres d'emploi proposées sur le bulletin La Bresse Infos et sur le site labresse.fr, pour les postes permanents

LE DOSSIER

Zoom sur : la formation

Beaucoup d'agents communaux sont formés aux premiers secours : c'est Dominique Duchêne, maître-nageur de La Bresse, qui les forme en interne au SST (sauveteur secouriste au travail). Après une formation initiale de deux jours, un recyclage d'une journée est effectué tous les deux ans.

Une autre formation à laquelle les agents sont incités à participer, c'est celle de l'ergonomie au poste de travail, qui sensibilise aux bons gestes et bonnes postures, avec l'objectif de limiter les accidents et pathologies liés au travail.

Le secrétariat général

Le Directeur Général des Services (à lire plus loin) travaille avec deux assistantes, Denise Perrin et Patricia Claudel. Aussi appelées secrétaires générales, elles ont des tâches multiples et variées.



La gestion du courrier est une de leurs prérogatives : ouverture des plis reçus soit dans la boîte aux lettres de la Mairie, soit à la Poste (boîte postale), soit par mail adressés à info@labresse.fr. Pour une bonne traçabilité de chaque courrier, celui-ci est enregistré sur une fiche

Le saviez-vous ?

Vous avez le droit de venir consulter les archives !
Si vous cherchez une information précise sur un élément qui concerne la mairie elle s'y trouvera peut-être.

◀ Salle des archives

récapitulative mise à disposition des services et des élus concernés. Le Maire puis le directeur des Services prennent connaissance du courrier avant qu'il ne soit redistribué dans les services par Denise et Patricia.

Chaque séance du conseil municipal procure un travail intense : les assistantes organisent le conseil en préparant les convocations et une note de synthèse pour chaque point à l'ordre du jour. Pendant la séance, elles prennent des notes, puis rédigent le compte-rendu et les délibérations qu'elles envoient ensuite à la Préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité. À leur retour, elles les diffusent aux services concernés.

Toutes les décisions ne passent pas par le conseil municipal, le maire a délégation pour prendre seul certaines décisions, et en rend compte à la séance suivante. Néanmoins, comme pour les délibérations du conseil, les secrétaires rédigent, mettent en forme, et envoient à la préfecture ces décisions. Elles font de même pour les arrêtés. Chaque service a toutefois la charge de la présentation des projets de délibérations, décisions et arrêtés qui le concernent directement.

La Direction générale met aussi à jour des registres : le recueil des actes administratifs, le registre des délibérations, des arrêtés, des décisions. C'est un travail important qui est à la fois manuel et informatisé, avec un sommaire chronologique et un autre thématique : tous les originaux y sont compilés.

Une autre mission est l'archivage : chaque service range dans des boîtes les éléments devant être archivés, puis les transmet à la Direction générale avec un bordereau de versement. Ces boîtes sont numérotées, enregistrées selon un classement officiel des archives (classement W), puis rangées dans le grenier de la mairie. Un registre



▲ *Dossiers des ERP*

est tenu à jour avec chaque bordereau de versement, qui se présente sous la forme d'un classeur avec un sommaire chronologique et d'un autre classeur avec un sommaire thématique.

Le secrétariat des bâtiments communaux recevant du public (les ERP) est aussi de leur ressort, notamment au sujet des visites de commissions de sécurité (une dizaine par an).

Enfin, la Direction générale répond aux courriers divers (demandes de coordonnées, demandes diverses générales, demandes de rendez-vous au maire...), gère le planning du maire, les invitations officielles du maire et de ses adjoints, rédige les réponses, s'occupe des frais de déplacement des élus, et de divers comptes-rendus de réunions générales.

Le directeur général des services (DGS)

Terminons ce dossier par le directeur de tout ce personnel : Étienne Cuny doit, comme sa fonction l'indique, diriger et coordonner l'ensemble des services de la mairie.

Concrètement, il s'agit d'assister dans leurs missions les responsables de service de la Mairie et des entités satellites (principalement le CCAS et l'OTL), et de conseiller les élus, rôle important et essentiel compte-tenu des subtilités et des rouages de l'administration locale.

Il est donc la courroie de transmission indispensable entre services et élus, notamment le Maire, avec lequel il forme un tandem. Il relaie les décisions de l'équipe municipale pour les faire appliquer, et lui fait remonter les difficultés des services.

Conseiller juridiquement et stratégiquement, faire émerger les projets, mettre en action chacun des services sur les grands projets, et bien sûr



LE DOSSIER

mettre en œuvre les conseils municipaux, telles sont les tâches actuelles d'un DGS, bien loin de l'image d'autrefois du secrétaire de mairie !

Force de proposition pour les élus, il n'a aucun pouvoir de décision sur la commune et reste soumis aux choix du maire et du conseil municipal. Il participe aux bureaux et conseils municipaux, coopère avec les institutions et les partenaires de la commune, veille aux évolutions réglementaires dans un contexte très mouvant, et s'implique dans tous les dossiers stratégiques, comme les relations avec les délégataires de services publics (notamment les stations de ski).

Enfin, il assure du lien entre les équipes et les services pour assurer leur cohésion, ce qui l'oblige parfois à jouer un rôle de conciliateur et de médiateur, tout en s'efforçant de mobiliser les énergies et les compétences.



▲ Réunion des responsables de services



Parler des services de la mairie, c'est bien sûr aussi parler de voirie, de déneigement, d'espaces verts, d'école, de ménage, d'électricité, de police municipale, d'office de tourisme, de l'EHPAD... La plupart ont déjà été présentés dans d'anciens dossiers, d'autres le seront à l'avenir. Derrière chaque service, il y a des agents qui ont pour impératif l'intérêt général : tout est mis en œuvre pour qu'habitants et visiteurs continuent à dire qu'il fait bon vivre à La Bresse

Open d'échec

Le 37^e Open de La Bresse, organisé par le club nancéien Stanislas Échecs, a eu lieu du 1er au 4 novembre au Pont du Metty. Vingt-huit clubs des régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Normandie, ainsi que du Luxembourg et d'Allemagne ont répondu présents, réunissant ainsi 128 joueurs âgés de 6 à 85 ans.

Les soixante-cinq joueurs les moins expérimentés ont participé au tournoi B, se déclinant en 9 parties d'une durée de 2 heures de jeu maximum. Quant aux soixante-trois joueurs les plus chevronnés du tournoi A, c'est autour de 7 parties d'une durée de 4 heures maximum, qu'ils se sont affrontés.

Côté décontraction, un programme d'activités annexes était proposé : jeu de société, piscine, ping-pong, dégustation de produits du terroir et tournoi blitz (7 parties d'échecs très rapides où chaque joueur dispose de 3 minutes de réflexion pour l'ensemble de la partie).

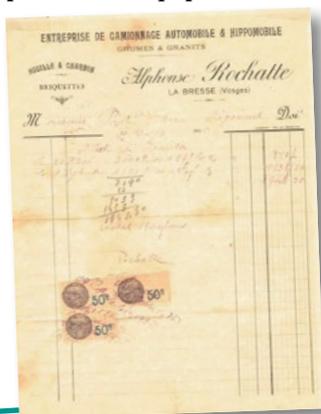
Des visites d'entreprises pour la commission des affaires économiques.

Vendredi 10 novembre, la commission des affaires économiques a visité deux entreprises de la zone d'activités du Pré du Bègue : Prime et les transports Rochatte.



Prime est une entreprise spécialisée en mécanique générale et de précision. Anciennement Mécal'Orme (créée par Gilles Boileau), elle est aujourd'hui dirigée par Stéphane Jacquot et fabrique en particulier des pièces spéciales pour l'aviation, notamment pour Safran (fournisseur d'Airbus). Un agrandissement de 300 m² est en cours, l'entreprise recherche des employés spécialisés dans son secteur pour compléter l'équipe de 19 salariés. La commission a apprécié le dynamisme et l'évolution positive de l'équipe.

Après plus de 100 ans d'existence, les transports Rochatte sont dirigés par la quatrième génération : Fabienne Rochatte et Stanislas Bernard ont repris l'entreprise en 2014 et depuis il la développent régulièrement. 9 camions tracteurs et 16 remorques composent la flotte actuelle, qui s'enrichit d'un camion supplémentaire par an.



Salle comble au 20h04 De l'idée sans détour.

Pour cette quatrième édition, les quatre intervenants ont ravi un public toujours plus nombreux.

Denis Grandemange et son compagnon de voyage Isidore Schkroumpf ont parcouru le monde pour rencontrer les populations locales. De leurs aventures est née l'association « Voir plus loin », pour sensibiliser les enfants des écoles et soutenir des projets humanitaires.

Après ce rapide tour du monde, c'est un drame vosgien qui nous a été conté par Gérard Banzet ; celui d'Helena, jeune collégienne victime de harcèlement scolaire dès les premiers jours de 6^e. Aujourd'hui jeune femme, Helena a choisi d'écrire son histoire pour sensibiliser le public. Elle était d'ailleurs présente pour la première fois en public ce soir-là.

Puis cinq « faucheuses à roulettes » ont présenté ce sport encore méconnu : le Roller Derby. Venue des USA, cette pratique à l'origine uniquement féminine témoigne de la force de caractère de femmes engagées.



Et pour clôturer cette soirée, l'humoriste Mademoiselle Serge a présenté un extrait de son tout premier one woman show.

À noter : quelques vidéos des soirées 20h04 De l'idée sans détour sont visibles sur YouTube.

DANS LE RETRO



La semaine du goût à la maternelle La Tourterelle

À l'occasion de la fête du goût, toutes les classes se sont rendues à la Crêperie. Dans la classe des Grands, le chocolatier M. Lallemand a montré comment réaliser des moulages de sucettes ou de Père Noël. Quelques jours plus tard, ils se sont rendus à la Ferme aux herbes, où ils ont préparé des samoussas aux orties qu'ils ont ensuite dégustés.

La classe des Moyens a visité la Confiserie bressaude : elle a pu faire des dégustations à l'aveugle et découvrir la fabrication des bonbons.

Saint-Laurent

Semaine du goût à la maternelle

À l'occasion de la semaine du goût, les élèves de la maternelle Saint-Laurent ont découvert les légumes et plantes aromatiques du jardin et plus particulièrement la carotte. Chaque jour, les enfants ont préparé et apprécié des recettes à base de carotte : bâtonnets, jus, soupe, gâteaux et mousse. Ils ont ainsi pu faire découvrir à leurs parents la mousse de carotte !



Des ateliers de Calligraphie

Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 ont participé à des ateliers de calligraphie en lien avec l'exposition qui a eu lieu à La Maison de La Bresse. Annie Tremsal, grande artiste spécialisée dans la calligraphie chinoise, a d'abord expliqué l'histoire de l'écriture lors d'une première séance, pour ensuite inviter les élèves à entrer dans la minutie du geste. La calligraphie chinoise relève d'un apprentissage long qui se poursuivra en classe.



Cross ELA et sensibilisation au handicap



Depuis une douzaine d'années, l'école et le collège Saint-Laurent s'associent à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » pour l'association ELA qui lutte pour combattre les leucodystrophies.

Cette année, après avoir planché sur la dictée écrite par Leïla Slimani (prix Goncourt 2016), les élèves ont participé au cross, en se relayant par équipe de 3. Leur objectif était de courir le plus de tours possible pour récolter de l'argent pour l'association.

Les élèves aideront à la vente de billets afin de récolter des fonds nécessaires à la recherche.

Ils ont, également, été sensibilisés aux handicaps en participant à 4 ateliers organisés par les élèves de 4^e : handibasket, tir à la carabine laser, sarbacane, course à l'aveugle.

Merci aux enfants et adultes qui se mobilisent dans la joie et la bonne humeur pour cette cause.



La marche nordique au Club Vosgien

37 séances de marche nordique ont eu lieu entre avril et octobre 2017, tous les lundis et un vendredi sur deux, de 8 h 30 à 11 h. En moyenne, une dizaine de personnes a suivi cette activité, dont le développement depuis trois ans se traduit par de nouveaux participants et de nouveaux animateurs (9 cette année).

Chaque animateur propose un circuit d'une distance comprise entre 6 et 10 km avec un dénivelé de 100 à 300 m ; au cours des dernières séances, le cap des 6 km/h a même été atteint toujours dans la bonne humeur et sans signe apparent de fatigue, les « boideleurs » l'attestent !

Deux sessions de formation ont également été organisées, en avril au chalet Meyerhof par le Club Vosgien de Turckheim, et en octobre à l'Ardoise Verte par le Club Vosgien d'Épinal.

Pour clôturer cette saison, les participants se sont donné rendez-vous début décembre autour d'une bonne table bressaude !



Rayon de frissons !

Entre frissons et découverte des mondes perdus, les vacances de la Toussaint se terminent sur une note positive à Rayon de Soleil.

Il est maintenant temps d'accueillir la neige pour les vacances d'hiver. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi (jours fériés compris) pour accueillir vos enfants. L'accueil se fera de 7 h à 8 h 45 à l'Espace Famille (en face du CCS) ainsi que de 17 h 30 à 19 h 15, horaires étendus pour permettre aux commerçants et artisans de venir chercher leurs enfants après le travail.

La saison d'hiver ayant commencé pour la crèche et le club enfant, Rayon de Soleil accueillera donc les enfants à la Maison du Neuf Pré de décembre à mars.

Pour les vacances de Noël, le thème sera « La magie de l'hiver ».

Contact : 07 68 88 60 06 - www.rayondesoleil-labresse.com

Facebook : [Rayon de Soleil La Bresse](#).



Opération brioches de l'Amitié

Le 7 octobre dernier, une vingtaine de bénévoles a sillonné les rues de La Bresse pour vendre les « Brioches de l'Amitié ». Cette année 450 brioches fabriquées par les boulangers de la commune ont été vendues. Les bénéfices de cette vente (1300 € cette année) sont destinés à soutenir les actions de l'ADAPEI 88, association qui œuvre au soutien des personnes déficientes intellectuelles. Le CCAS a ainsi contribué, avec cette édition 2017, aux reconstructions de l'Institut Médico-Educatif (IME) d'Épinal et de l'internat IME de La Pastorale de Saint-Dié-des-Vosges. Un grand merci aux bénévoles pour leur implication dans ce geste de solidarité.

Le Conseil municipal des Jeunes

Chaque mois de septembre, lors d'un vote organisé par leurs enseignants, les élèves des collèges procèdent à l'élection de leurs représentants, futurs conseillers municipaux, pour former le conseil municipal des jeunes.

Lors du premier conseil, Alexandrine Ducret, adjointe, et Fabienne Morel, conseillère déléguée, ont accueilli les jeunes élus, leur ont présenté le fonctionnement de la commune, expliqué leur rôle de représentants des enfants de La Bresse et les ont incités à exprimer leurs idées. C'est ainsi qu'ils peuvent s'impliquer concrètement dans la vie de la commune.

Durant l'année scolaire, le Conseil municipal des Jeunes est réuni plusieurs fois pour réaliser divers projets. Les jeunes conseillers sont également invités aux différentes manifestations se déroulant dans la commune, notamment à chaque cérémonie patriotique.

Répartition des conseillers pour l'année 2017-2018

16 au collège Hubert Curien : 6 en 5^e, 6 en 4^e et 4 en 3^e
7 au collège Saint-Laurent : 2 en 6^e, 1 en 5^e, 2 en 4^e et 2 en 3^e



DANS LE RETRO

Open de bloc, escalade

Samedi 14 octobre, 92 grimpeurs de toutes catégories du Grand Est (et même un Espagnol) se sont affrontés sur le mur d'escalade de la Halle des congrès.

Les qualifications ont eu lieu sur vingt blocs de difficultés croissantes, tracés spécialement par Hervé Richard. Le bloc est une discipline de l'escalade où l'on grimpe sur une petite hauteur sans être assuré.

Au terme de l'après-midi, les 5 premiers hommes et femmes ont été retenus pour les finales. 3 blocs supplémentaires tracés par Nicolas Conreud, ouvrier national, ont permis de faire le spectacle lors des finales.

C'est dans une ambiance survoltée que le junior Marin François s'impose chez les hommes tandis que la cadette Ysee Demenus remporte la finale femmes.

La journée s'est achevée par une course de vitesse.



Repas des Aînés

Le 18 octobre, sur 1030 personnes conviées, 508 ont répondu présents au repas des Aînés. Parmi elles, la doyenne de La Bresse, Mme Suzanne Thiery, 107 ans, accompagnée de plus d'une trentaine de résidents de l'EHPAD, dont M. Marcel Mansuy, âgé de 95 ans doyen de cette journée (le doyen de la commune, M. Jules Briot, centenaire, n'ayant malheureusement pu venir).



Ce repas, offert par le CCAS, est particulièrement chaleureux : c'est un temps de pause pour se rencontrer, échanger, et un moment festif que les enfants des P'tits Amis de Oui-Oui viennent illuminer de leurs rires à l'heure du goûter.

ÉTAT CIVIL Octobre 2017



Naissances

- **Valentin**, né le 4 octobre à Remiremont, fils de **Gaëlle Huguel** et **Alexandre Morel**.
- **Lily**, née le 22 octobre à Remiremont, fille de **Élodie Satre-Buisson** et **Pierrick Poirot**.
- **Chloé**, née le 28 octobre à Colmar, fille de **Pauline Mathieu** et **Loïc Marion**.

Décès

- **André Paul Georgel**, âgé de 91 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 3 octobre à Remiremont, veuf de Yvette Marie Amélie Claudel.
- **Georgette Marie Louise Mougel**, âgée de 84 ans, domiciliée 65 route de Cornimont, décédée le 15 octobre à Remiremont, épouse de Jean Pierre Colle.
- **Marie Madeleine Humbertclaude**, âgée de 94 ans, domiciliée 3 chemin de la Lunelle, décédée le 17 octobre 2017 à La Bresse, veuve de Pierre Amet.
- **Marie-Thérèse Élisabeth Morel**, âgée de 79 ans, domiciliée 5 rue du Docteur Lapière, décédée le 22 octobre à Gérardmer, veuve de Claude Antoine.
- **Sandrine Katia Dos Santos**, âgée de 34 ans, domiciliée à Agde (Hérault), décédée le 24 octobre à Trigrance (Var), inhumée à La Bresse.
- **Christiane Jeanne Marie Bresson**, âgée de 60 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 30 octobre à La Bresse.



Arum
de
Fleurs

Artisan Fleuriste

1, rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE
Tél. 03 29 25 48 61

Transmission florale



Pour fêter ses 10 ans, ARUM DE FLEURS, offre 3 centres de table pour les fêtes de fin d'année. Il vous suffit de remplir un bulletin de participation à la boutique du 20 novembre au 22 décembre. Le tirage au sort aura lieu le 23 décembre.

Merci pour votre fidélité !

À bientôt
Alexandra

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Jusqu'au 14 janvier

Exposition Philippe Colignon « Photosensible »
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche : .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
et du 23 décembre au 7 janvier : tous les jours
10 h-13 h et 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 2 décembre

110^e Anniversaire de l'Harmonie Jeanne d'Arc
concert de gala par le quatuor de saxophones « Sax Influences »
Halle des Congrès 20 h 30
Infos : Chantal Doridant - Tél. : 03 29 25 63 51

■ Du 3 décembre au 15 décembre

Exposition Philippe Colignon « Mes chers voisins »
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche : .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 14 décembre

Entretien avec Philippe Colignon
Maison de La Bresse 20 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 16 décembre

Chorale « les Fifrelus »
Église 20 h 30

■ Du 16 décembre. au 7 janvier

Concours de photo amateur
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche : .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
et du 23 décembre au 8 janvier de 10 h-13 h et
15 h-19 h
Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 27 décembre

Stage photo : le portrait
Maison de La Bresse 15 h 30-17 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 3 janvier

Stage photo - traitement de l'image Photoshop
Maison de La Bresse 15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

LOISIRS

■ 9 décembre

Saint Nicolas
Départ Place du Champtel à partir de 17 h 30
Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 9, 10, 16 et 17 décembre

Marché de Noël
Place du Champtel
Samedi 10 h-19 h
Dimanche 10 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 13 et 14 décembre

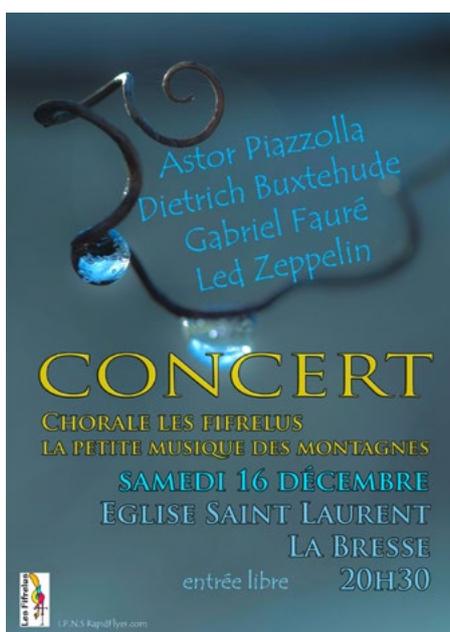
Spectacle de Noël
Salle des Fêtes 14 h
Infos : Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00

■ 16 et 17 décembre

Vente de sapins de Noël
Place du Champtel
Infos : André Aubert - Tél. : andre.aubert42@sfr.fr

■ 23 décembre et 3 janvier

Goûter « Opoual »
Station de ski La Bresse-Hohneck 17 h
Infos : 03 29 25 68 78



DIVERS

■ 5 décembre

Hommage National aux Morts pour la France en AFN
Stèle AFN rue du Souvenir 10 h
Infos : Fleurance Jean-Marie - Tél. : 03 29 25 57 71

SAINT NICOLAS
Samedi 09 Décembre 2017

Avec
Le Blue Dixie Band
L'Asinerie Eselin
Le marché de Noël (ville)
Une calèche de Thibessse
Maquillages
Animation pyrotechnique...

Défilé et Animation Ville - MLC La Bresse
16h00 - 19h00
17h00 - Départ du cortège dans les rues du Centre Ville

MLC
Organisation : Ville et MLC - SPNS

■ Du 23 décembre au 7 janvier

Marché de Noël
Place du Champtel
Lundi 10 h-18 h
Du Mardi au samedi 10 h-19 h
Dimanche 10 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 27 décembre et 3 janvier

Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h
Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne Tél. : 03 29 25 41 56

■ 28 décembre

Spectacle de patinage avec la troupe Patin'Air
Halle Patinoire 18 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 2 janvier

Ski découverte
Station de ski La Bresse -Hohneck ... 7 h 45-8 h 45
Infos : 03 29 25 68 78

■ 2 janvier

Soirée luge
Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h-21 h 30
Infos : 03 29 25 68 78

■ 3 janvier

Pack Patinoire + crêpe
Espace Loisirs et Patinoire 14 h-16 h
Infos : Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37